

Statuts de protection



Listes
rouges

Isère : DD (Insuffisamment documentée)

R-A : NT (Quasi menacée)

France : LC (Préoccupation mineure)

Directives
européennes

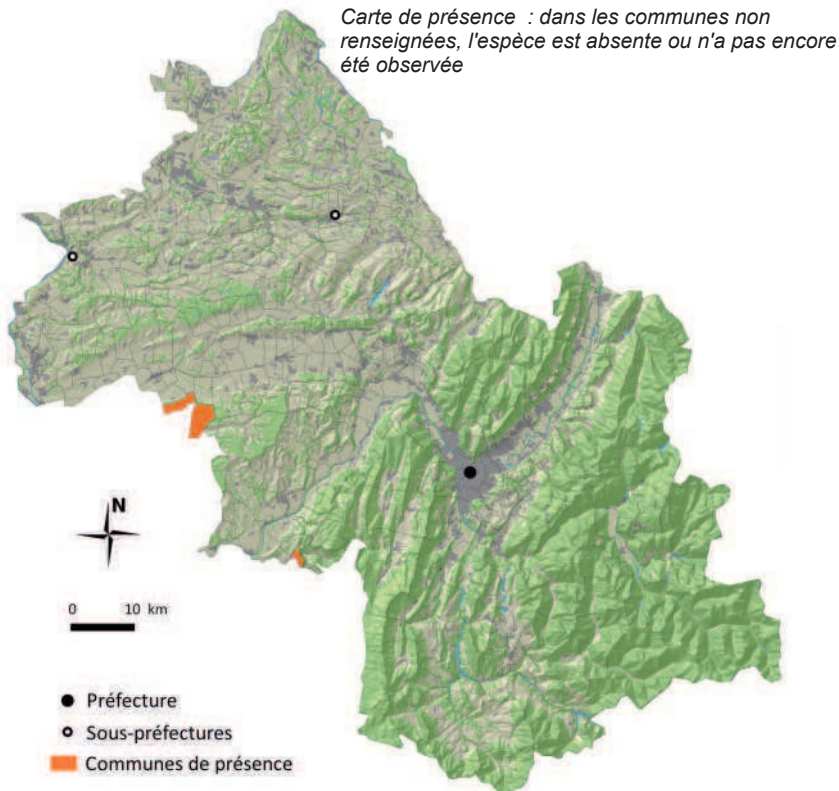
Non concernée par la directive "oiseaux"

Inscrite à la directive "habitats" : annexe 4



©Yoann Peyrard

Coordination départementale spécifique



Sources : UE-SOES, CORINE Land Cover, 2006. - ©IGN/GeoFlis - LPO Isère, in <http://www.faune-isere.org/> Novembre 2014

Distribution en Isère

De description récente, le murin d'Alcathoe est peu connu en Isère. Il a été découvert dans les massifs forestiers de plaine (Chambaran, Isle Crémieu, basse vallée de l'Isère). Il n'a pas encore été contacté dans les vallées alpines.

Écologie locale

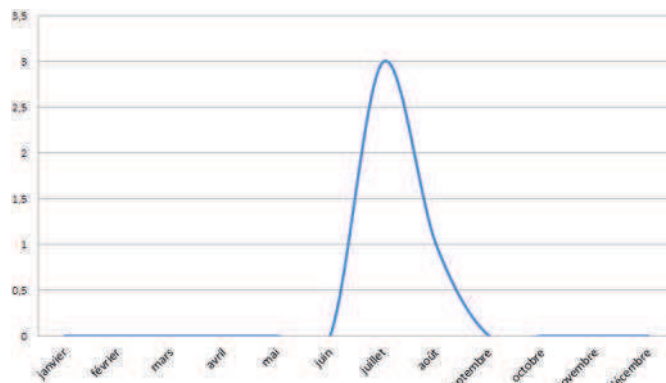
Dans l'état actuel des connaissances, le murin d'Alcathoe semble exclusivement arboricole, chassant plutôt dans les vallons boisés frais et humide, assez haut dans le feuillage.

Tendance évolutive

Au vu du faible nombre de données, aucune tendance évolutive ne peut être dégagée. L'accroissement de la connaissance sur cette espèce, et notamment le développement des enregistreurs automatiques d'ultrasons, permet progressivement de mieux connaître l'espèce et la population semblerait être plus importante que supposée.

Phénologie saisonnière

Les seules données recueillies sont estivales. En effet, les gîtes hivernaux, probablement arboricoles, sont quasiment impossibles à trouver et à visiter.



Nombre cumulé de données mensuelles récoltées (2000-2014)

Gestion favorable pour cette espèce

Milieus agricoles

- ✓ Maintien des linéaires végétalisés (haies, ripisylves...)
- Réduction des intrants
- Maintien d'une couverture herbacée sous une culture ligneeuse (vigne, arboriculture...)
- Création de bandes enherbées
- Maintien des milieux ouverts (prairies, marais, coteaux...)
- Gestion raisonnée du pâturage
- Gestion raisonnée des fauches

Forêts

- ✓ Maintien d'arbres à cavité, d'arbres morts au sol ou sur pied
- ✓ Gestion forestière en mosaïque
- ✓ Favoriser le vieillissement
- ✓ Diversification des strates
- ✓ Diversification des pratiques

Zones humides

- Maintien d'un réseau de zones humides
- Diversification des berges (roselières...)
- Réduction des obstacles de franchissement (seuils, endiguements, ponts...) sur les cours d'eau
- Lutte contre les espèces envahissantes le long des cours d'eau

Milieus rupestres et souterrains

- Contrôle de la fréquentation des falaises et/ou des sites souterrains
- Éviter l'engrillagement
- Maintien, création de murets et/ou pierriers

Activités humaines, bâti

- Absence de perturbation à moins de 300m du nid ou du gîte
- Réduction du dérangement à proximité directe du gîte ou du nid
- Conservation de gîtes favorables dans le bâti
- Résorption des points d'écrasements routiers (passage à faune aérien, souterrain...)
- Gestion adaptée de la végétation des bords de route

Pour aider la LPO à protéger cette espèce, vous pouvez :

- > Signaler la présence de l'espèce à la LPO Isère (www.faune-isere.org ou application "Naturalist") afin de compléter les connaissances sur la répartition de l'espèce et contribuer ainsi à sa sauvegarde.
- > Signaler les éventuels travaux constatés sur des sites accueillant l'espèce.

Rédacteur : A. Atamaniuk

Version : Mar-16